

Le Président d'Aix-Marseille Université

à

**Direction des ressources
humaines**

**Mesdames et Messieurs les Membres
du Comité technique**

Objet : Convocation au Comité technique du 12 janvier 2021

Réf. : DRH/JPP/SRR/AH

Dossier suivi par : Aurélie HESSE

drh-affaires-juridiques@univ-amu.fr

Vu le Code de l'éducation ;

Vu l'Ordonnance n°2014-1329 du 6 novembre 2014 ;

Vu la délibération n° 2020/09/22-01-CA du 22 septembre 2020 ;

Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université.

Marseille, le mardi 29 décembre 2020

CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Je vous invite à assister à la séance du Comité technique qui se tiendra le :

Mardi 12 janvier 2021 à 15H30 par conférence audiovisuelle à distance.

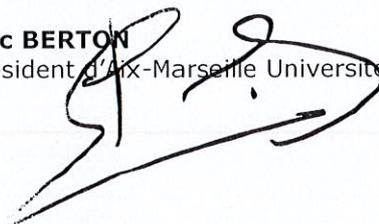
Cette séance portera sur les points à l'ordre du jour joint à la présente convocation et se tiendra, compte-tenu de la crise sanitaire actuelle, selon les modalités ci-après détaillées :

- La séance se fera via l'outil ZOOM.
- Une invitation contenant un lien vous sera envoyée préalablement par mail afin que vous puissiez vous connecter à la conférence audiovisuelle.
- Le président de séance distribuera la parole aux membres qui en feront la demande.
- A l'issue de chaque présentation des points à l'ordre du jour vous serez invités à vous exprimer pour le vote via le « chat » en ligne.

Je vous informe que pour la bonne tenue du secrétariat de séance au regard de cette situation particulière, la séance, les débats et le cas échéant les votes pourront faire l'objet d'un enregistrement audio et/ou vidéo qui sera conservé selon les modalités arrêtées par le Comité technique lors de la séance.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes respectueuses salutations.

Éric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université



Direction des Ressources Humaines
Affaires Juridiques

COMITÉ TECHNIQUE

Mardi 12 janvier 2021 à 15h30 par conférence audiovisuelle à distance

ORDRE DU JOUR

- I. Approbation du PV du CT du 11 décembre 2020 - pour avis
- II. Bilan social 2019 – pour avis
- III. Rapport de situation comparée 2019 – pour avis
- IV. Point d'étape sur la démarche de labellisation européenne de la stratégie RH recherche (HRS4R) – pour information
- V. Modalités de mise en œuvre du forfait mobilités durables au bénéfice des agents d'Aix-Marseille Université – pour avis
- VI. Modifications des modalités d'examen des dossiers d'avancement local des enseignants-chercheurs d'Aix-Marseille Université – pour avis
- VII. Contingent aménagements de service des enseignants du second degré, année 2021/2022 – pour avis
- VIII. Contingent congés pour recherches ou conversions thématiques (CRCT), année 2021/2022 – pour avis
- IX. Dématérialisation des bulletins de paye des agents d'Aix-Marseille Université – pour avis
- X. Présentation du dispositif de rupture conventionnelle au sein d'Aix-Marseille Université – pour information (*sous réserve*)
- XI. Questions diverses

Dans le cas où vous souhaiteriez qu'un point soit ajouté à l'ordre du jour, merci de bien vouloir nous transmettre votre demande au plus tard le **mardi 5 janvier 2021 à 12h00** à l'adresse suivante :

drh-affaires-juridiques@univ-amu.fr